

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 5 juillet 2010, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Madame et Messieurs les conseillers suivants: René Desrosiers, Gervais Chamberland, Raymonde Lévesque, Francis Pelletier, Rodrigue Roy, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Francis Pelletier

Appuyé par Rodrigue Roy

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Proposé par Michel Paris

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité l'acceptation des procès-verbaux des 7 et 21 juin 2010 tels que lus et présentés.

4- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

5- LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

6- APPROBATION DES COMPTES

2010-07-91

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu que le conseil municipal de Ste Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$48 920.54 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

7- DÉPÔT DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAUX POUR 2009

La directrice générale, Louise Boivin, fait le **dépôt du rapport des indicateurs de gestion municipaux** de l'année 2009.

8- AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE LVM INC.

2010-07-92

Proposé par Michel Paris

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc **autorise le paiement de la facture no F023-54029 de LVM Inc.** au montant de \$11 099.35 taxes incluses pour les honoraires professionnels concernant

l'étude pédologique et hydrogéologique dans le cadre du projet d'alimentation en eau, aqueduc, égout domestique et assainissement des eaux usées. Ce montant sera financé par les sommes provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence (nouvelle enveloppe 2010-2013).

9- VARIA

A) TOURNÉE D'INFORMATION DONNÉE PAR LA FQM CONCERNANT LES CONTRATS MUNICIPAUX

2010-07-93

Proposé par Michel Paris
Appuyé par René Desrosiers
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc autorise l'inscription de Maurice Chrétien, maire, Francis Pelletier, conseiller, et Raymonde Lévesque, conseillère, à la **soirée d'information concernant les contrats municipaux donnée par la FQM** le 28 octobre 2010 à Ste-Flavie et ce, au coût de 25\$ par personne, taxes en sus, pour un total de 75\$ taxes en sus. Cette tournée d'information vise à permettre aux élus municipaux à être mieux outillés pour faire face aux nouvelles obligations en matière de gestion et d'octroi de contrats.

B) AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES MMQ

2010-07-94

Proposé par Gervais Chamberland
Appuyé par Francis Pelletier
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc autorise le **paiement des factures suivantes à la Mutuelle des municipalités du Québec** afin de clore les dossiers de réclamation pour dommages matériels:
Dossier 100568 : Accident du 4 avril 2010 - Montant à déboursier de \$780.00
Dossier 100806 : Accident du 12 mai 2010 -Montant à déboursier de \$955.38.

C) FORUM DES MUNICIPALITÉS DÉVITALISÉES LE 28 JUIN 2010

2010-07-95

Proposé par Michel Paris
Appuyé par Raymonde Lévesque
Et résolu à la majorité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc confirme le mandat donné à **Mme Gisèle Hallé, agente de développement rural, afin de représenter la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc lors du forum pour les municipalités dévitalisées** qui a eu lieu le 28 juin 2010 à Beauré. L'allocation de dépenses de 200\$ attribuée à la municipalité par la FQM pour cette occasion a été remise à Mme Hallé.

D) STAGIAIRE EN CONDUITE SUR VÉHICULES DU 16 AU 27 AOÛT 2010

2010-07-96

Proposé par René Desrosiers
Appuyé par Francis Pelletier
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc accepte la demande de M. Roger Labrecque afin d'effectuer un **stage en conduite sur véhicules d'une période de deux semaines**, soit du 16 au 27 août 2010. M. Labrecque sera supervisé par M. Magella Soucy, préposé aux travaux de voirie et mécanique. Le maire est autorisé à signer l'entente avec le Centre de formation en transport de Charlesbourg.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Francis Pelletier la fermeture de l'assemblée à 21h00.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière